

Attention : Complémentaire santé obligatoire : êtes-vous prêts pour le 30 juin 2014 ?

Rendez-vous le **mardi 22 avril 2014** à 18h à la CAPEB 71
INTERVENTION de notre partenaire « **RADIANCE** »

Chers adhérents,

La réglementation impose la généralisation d'une couverture de frais santé pour tous les salariés au 1^{er} janvier 2016 ainsi qu'une mise en conformité des contrats complémentaires santé déjà mis en place dans vos entreprises avec une échéance au 30 juin 2014. Etes-vous prêt ?

La CAPEB 71 vous invite à une réunion d'information animée par *Monsieur Hervé MIGUET, Responsable conseillers Professionnels et TPE, Radiance Groupe Humanis - Grand Est* .

► **Au programme** :

- Ce qu'il faut faire d'ici le 30 juin 2014 pour conserver l'exonération de charges ?
- Complémentaire santé obligatoire : quel impact sur vos entreprises ? Comment transformer cette contrainte en opportunité ?
- Etes-vous au point sur les points clés à connaître concernant « la protection sociale en entreprise » ?
- Questions / réponses.

Nous vous attendons nombreux à cette soirée qui se clôturera par un verre de l'amitié. *A bientôt.*

*Alfred MORAIS
Président CAPEB 71*

Qui s'informe bien, bâtit bien...!

BULLETIN - REPONSE – Réunion **CHALON**

(à retourner avant le 18/04/2014)

> Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin de participation par courrier ou par fax au **03.85.90.97.79**

M et/ou Mme

Participera à la réunion du 22/04/2014
A CHALON-SUR-SÂONE - Nb de personnes :.....

Ne participera pas

*Coordonnées ou cachet de l'entreprise
(utile pour vous recontacter en cas de besoin)*

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Saône-et-Loire

5, rue George Eastman – BP 10026 – 71 102 CHALON-SUR-SAÔNE Cedex – Tél. : 03.85.90.97.70 – Fax : 03.85.90.97.79 – mail : capeb71@capeb71.fr